

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1751

Lettre L. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1794

fuis coupable, pour mériter tous les maux que vous avez fait tomber sur moi.

CL. HARLOVE.

Lorsque vous aurez lû cette réponse, vous me direz, ma chere, ce que vous pensez de moi. Il me semble que je ne profite pas mal de vos leçons.

LETTRE L.

Miss CLARISSE HARLOVE, à
Miss HOWE.

Jeudi matin 23 de Mars.

Ma lettre a causé bien du trouble. Personne n'avoit quitté le Château cette nuit. On avoit souhaité que mes oncles fussent présens, pour donner leur avis sur ma réponse, si je refusois de me soumettre à des ordres qu'on croioit si raisonnables. Betty raconte que mon pere, dans sa prémiere fureur, parloit de monter à ma chambre & de me chasser sur le champ de sa maison. On n'a pû le retenir, qu'en lui faisant entendre que c'étoit répondre à mes vûes perverses, & m'accorder ce qui faisoit sans doute l'objet de tous mes desirs. Enfin ma
mere

mere & ma tante aiant représenté qu'au fond j'avois été blessée par les premières mesures, on a conclu que mon frere m'écriroit d'un stile plus modéré; & comme j'ai déclaré que sans le commendement d'une autorité supérieure je ne recevois plus de ses lettres, ma mere a pris la peine d'écrire les deux lignes suivantes, pour tenir lieu d'adresse :

„Clary, recevez & lisez cette lettre avec
 „la modération qui convient à votre sexe,
 „à votre caractère, à votre éducation & au
 „respect que vous nous devez. Vous y fe-
 „rez une réponse, adressée à votre frere.

CHARLOTTE HARLOVE.

Jeudi matin.

J'écris encore une fois, malgré l'impérieuse défense de ma petite sœur. Votre mere le veut absolument, pour vous ôter tout prétexte d'excuse, si vous persistez dans votre perversité *. Je crains bien, Miss, que ce mot ne m'attire le nom de *Pédant*. On veut flatter jusqu'à la moindre apparence de cette délicatesse, qui vous faisoit admirer de

* Ce mot n'est pas plus Anglois que François; pour signifier *obstination*. Il est purement Latin.

de tout le monde avant que vous eussiez connu Lovelace. Cependant j'avoueraï sans peine, puisque votre mere & votre tante le désirent, (elles auroient du penchant à vous favoriser si vous ne leur en ôtiez le pouvoir) que je puis m'être attiré votre réponse par quelques expressions peu ménagées. Remarquez néanmoins qu'elles la trouvent très-*indécente*. Vous voyez, Miss, que je m'essaie à prendre un langage *poli*, lorsque vous paroissez l'abandonner. Voici de quoi il est question.

On vous prie, on vous demande en grace; on vous supplie (lequel de ces termes trouvez vous agréable, Miss Clary?) de ne pas faire difficulté d'aller chez votre oncle Antonin. Je vous répète de bonne foi que c'est dans les vûes que je vous ai expliquées par ma dernière; sans quoi il est à présumer qu'on n'auroit pas besoin de *vous prier*, de *vous demander en grace*, de *vous supplier*. C'est une promesse qu'on a faite à M. Solmes, qui ne cesse point d'être votre Avocat, & qui s'afflige de vous voir renfermée, parce qu'il régarde cette contrainte comme la source de votre aversion pour lui. S'il ne vous trouve pas mieux disposée en sa faveur, lorsque vous serez délivrée de ce que vous nommez votre prison, il prendra le parti de

de renoncer à vous, quelque peine qu'il lui en puisse coûter. Il vous aime trop ; & c'est en quoi il me semble qu'on pourroit douter de son jugement, auquel vous n'avez pas rendu d'ailleurs assez de justice.

Consentez donc, pendant quinze jours seulement, à recevoir ses visites. Votre éducation (vous m'avez si bien parlé de la miennel) ne doit vous permettre aucune incivilité pour personne. J'espère qu'il ne fera pas le premier homme (à l'exception de moi néanmoins) que vous voulussiez traiter grossièrement, par la seule raison qu'il est estimé de toute votre famille. Je suis tout ce que vous avez dessein de faire de moi, un ami, un frere, un serviteur. Mon regret est de ne pouvoir pousser la politesse encore plus loin, pour une sœur si polie, si délicate !

JAMES HARLOVE.

P. S. Il faut m'écrire encore ; du moins si votre bonté vous fait condescendre à nous honorer d'une réponse. Votre mere ne veut point être troublée par vos inutiles *invocations*. Le voilà encore, Mademoiselle Clary, ce malheureux terme qui vous déplaît. Répétez le nom de *Pédant* à votre frere.

D 2

A Mon-



A Monsieur HARLOVE le fils.

Jeudi 23 de Mars.

Permettez, mes très-chers & très-honorés pere & mere, que ne pouvant obtenir l'honneur de vous écrire directement, je vous dérobe un moment d'audience par cette voie ; du moins, si ma lettre trouve le chemin ouvert jusqu'à vous. Qu'il me soit permis de vous assurer qu'il n'y a qu'un invincible dégoût, qui puisse me donner de l'opposition à vos volontés. Que sont les richesses, comparées au bonheur ? Pourquoi vouloir que je sois livrée cruellement à un homme pour lequel je ne sens que de l'aversion ? Qu'il me soit permis de répéter que la Religion même me défend d'être à lui : j'ai de trop hautes idées des devoirs du mariage. Lorsque je prévois une vie misérable ; lorsque mon cœur y est moins intéressé que mon ame, mon bonheur présent moins que mon bonheur futur ; pourquoi m'ôteroit-on la liberté du refus ? Cette liberté est tout ce que je demande.

Il me seroit aisé d'accorder quinze jours à la conversation de M. Solmes, quoiqu'il ne m'en fût pas moins impossible de surmonter mon dégoût. Mais une maison écartée, une chapelle, & le peu de com-
passion

passion que j'ai trouvé jusqu'à présent dans mon frere & ma sœur, sont capables de m'inspirer d'étranges craintes : & comment mon frere peut-il dire qu'à la prière de M. Solmes ma prison finira chez mon oncle lorsqu'elle doit devenir plus étroite que jamais ? Ne me menace-t-on pas de tenir le pont fermé ? Aurai-je un père & une mere auxquels je puisse appeller en dernier ressort ?

Je vous conjure de ne pas remettre, à un frere & à une sœur, votre autorité sur votre malheureuse fille ; à un frere & une sœur, qui m'accablent de duretés & de reproches, & qui s'attachent, comme je n'ai que trop de raisons de le craindre, à vous représenter sous de fausses couleurs mes discours & ma conduite ; sans quoi, il seroit impossible qu'ayant toujours eu tant de part à votre faveur, je fusse tombée si bas dans votre estime.

Tous mes vœux se réduisent à une seule grace. Permettez moi, ma chere mere, de travailler sous vos yeux, comme une de vos femmes ; & vous vous convaincrez par vous-même, que ce n'est ni caprice ni prévention qui me gouverne. Que du moins je ne sois pas chassée de votre maison ! M. Solmes peut aller & venir, suivant les desirs de mon pere. Je ne demande que la liberté de me



retirer lorsqu'il paroîtra, & j'abandonné le reste à la providence.

Pardonnez, mon frere, s'il y a quelque apparence d'art dans la voie que je prens pour m'adresser à un pere & une mere, lorsqu'il m'est défendu de leur écrire & de m'approcher d'eux. Il est bien dur pour moi d'être reduite à cette ressource ! Pardonnez aussi, avec la générosité d'un cœur noble & la tendresse qu'un frere doit à sa sœur, une franchise que j'ai peut-être poussée trop loin dans ma dernière lettre. Quoique depuis quelque tems vous m'aiez fait attendre de vous peu de faveur & de compassion, je ne laisse pas de vous demander ces deux sentimens, parce que je n'ai pas mérité que vous me les refusiez. Vous n'êtes que mon frere, aussi longtems que, grace au Ciel ! mon pere & ma mere vivent pour le bonheur de leur famille ; mais je suis persuadée que vous avez le pouvoir de rendre la paix à votre malheureuse sœur

CLARISSE HARLOVE.

Betty m'est venue dire que mon frere a déchiré ma lettre, & qu'il se propose de me faire une réponse, capable de me reduire au silence ; d'où je dois conclure que j'au-
rois